



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article515>

Bilan et perspectives des Epreuves Facultatives Ponctuelles EPS

- Examens - Espace Élèves - Les Epreuves Facultatives Ponctuelles -



Date de mise en ligne : lundi 9 septembre 2013

EPS Académie de Lyon

Vous trouverez dans cet article, le bilan des épreuves ponctuelles facultatives de la session 2013 et quelques recommandations pour la session 2014.

La session 2013 a rassemblé 1 641 candidats pour toute l'académie, avec un taux de présence moyen de 79 %.

65 % des candidats évalués ont obtenu une note supérieure à 10/20, mais ce chiffre varie nettement selon les épreuves.

Le nombre d'inscrits est en forte baisse, suite à la suppression de 14 épreuves.

Voici le bilan chiffré pour chaque épreuve :

Tennis :

403 candidats ont confirmé leur inscription.

84% se sont présentés à cette épreuve.

39% ont obtenu une note supérieur à 10/20.

On constate qu'aucun joueur non classé n'a obtenu une note supérieure à 10/20 et que les notes augmentent avec le niveau de classement (voir le détail dans le fichier en bas de page).

Judo :

177 candidats ont confirmé leur inscription.

75% se sont présentés à cette épreuve.

65% ont obtenu une note supérieur à 10/20.

On constate que la moyenne des candidats est très fortement liée à leur couleur de ceinture (voir le détail dans le fichier en bas de page).

Natation :

592 candidats ont confirmé leur inscription.

72% se sont présentés à cette épreuve.

64% ont obtenu une note supérieur à 10/20.

On constate que les candidats qui ont obtenu une note supérieure à 10/20 se sont très bien préparés tout au long de l'année.

Art danse :

278 candidats ont confirmé leur inscription.

74% se sont présentés à cette épreuve.

75% ont obtenu une note supérieur à 10/20.

On constate que les candidats qui ont obtenu une note supérieure à 10/20 se sont très bien préparés tout au long de l'année.

Nouveauté pour la session 2014, ajout des deux épreuves académiques : VTT et Basket-ball

L'épreuve spécifique proposée aux athlètes de haut niveau, (107 candidats) en application des dispositions de la

Bilan et perspectives des Epreuves Facultatives Ponctuelles EPS

convention régionale remplit sa fonction et permet de reconnaître la spécificité du parcours de formation des athlètes. L'identification des athlètes de haut niveau au moment de l'inscription au baccalauréat est vérifiée, en lien avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

84 candidats jeunes sportifs ayant réalisé un podium aux championnats de France scolaire sur (l'ensemble du cursus lycée et jeunes arbitres nationaux se sont présentés à cette nouvelle épreuve.

Attention, le BO n°33 du 12 septembre 2013, stipule "les candidats jeunes sportifs ayant réalisé des podiums aux championnats de France scolaire, durant leur scolarité en classe de **seconde ou première** de lycée d'enseignement général et technologique".

<dl class='spip_document_1608 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Bilan et analyse EFP 2013